

Conseil Municipal

Séance du vendredi 15 décembre 2017 à 20h00

Compte-rendu sommaire des délibérations

Le Conseil Municipal de PLONEOUR LANVERN s'est réuni en Mairie le vendredi 15 décembre 2017 à 20h00, sous la présidence de **Josiane KERLOCH**, Maire, sur convocation adressée le jeudi 7 décembre 2017 aux élus.

Etaient présents tous les Conseillers Municipaux à l'exception de **Danielle DAGUERRE** (procuration à Pierre DRAOULEC), **Pierre GLOANEC** (procuration à Josiane KERLOCH), **Huguette DANIEL** (procuration à Christine COUROT), **Brigitte STEPHAN** (procuration à Marie-Lise DANIEL), **Anne-Laure DELPECH** (procuration à Jean-François LE BLEIS), **Sandra PEREIRA** (procuration à Martine OLIVIER), **Marie-Aude GOBRY** (procuration à Thierry LE GALL), **Maëlle BESCOND** (procuration à André QUEAU) et **Thomas HERVIEUX** (excusé).

Secrétaire de séance : **Christine COUROT**.

1 - Commission de l'aménagement et du cadre de vie

1-1 Débat sur le projet de PADD du PLU de la commune

Sur le rapport de Thierry LE GALL, le Conseil Municipal a débattu sur le projet portant sur les orientations inscrites dans le Programme d'Aménagement et de Développement Durable de notre futur Plan Local d'Urbanisme.

1-2 Rapport d'activité du Syndicat Départemental d'Energie du Finistère (SDEF)

Sur présentation de Thierry LE GALL, le Conseil Municipal a pris acte du rapport d'activité du Syndicat Départemental d'Energie du Finistère pour l'année 2016.

1-3 Dénomination de rues

Sur le rapport de Marie-Lise DANIEL, le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de dénommer les rues et impasse suivantes :

- lotissement de Kéralan (propriétaire famille Jegou) : proposition commission « Hent Dal Keralan, impasse de Keralan »,
- impasse sur secteur Moitié Route – Kerruc (trois familles concernées) : proposition commission « impasse de Kerruc »,
- lotissement Aiguillon Construction à Canapé : proposition commission « Résidence du lavoir ».

Et à autoriser Mme le Maire à prendre toutes mesures nécessaires à la présente décision.

1-4 Location de terrains en réserve foncière

Sur proposition de Jean François LE BLEIS, rapporteur, le Conseil Municipal a décidé de renouveler, à l'unanimité, les baux précaires d'occupation des terrains communaux placés en réserve foncière à Kériforn, Cruguel et Pen ar Prat, sans augmentation de prix.

1-5 Service commun Autorisation Droit des Sols - convention de partenariat avec la CCHPB et la Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud : modifications

Sur proposition de Michel CANEVET, rapporteur, le Conseil Municipal a décidé à la majorité (2 abstentions) :

- De confier au SIADS du Pays Bigouden, porté juridiquement par la CCPBS, l'instruction des autorisations du droit des sols,
- D'autoriser Madame le Maire à signer le projet de convention correspondant.

2 - Commission de la vie scolaire et sociale

2.1 Renouvellement de l'adhésion au groupement de commandes pour le restaurant municipal

Sur le rapport de Claude KERDRANVAT, le Conseil Municipal à l'unanimité a décidé d'adhérer au groupement de commande publique du Finistère, géré par le lycée Tristan Corbière à MORLAIX, afin de pouvoir fonctionner de manière souple en respect des règles de la commande publique pour la fourniture des matières premières permettant la confection des repas par la cuisine municipale.

2.2 Conseil Municipal des Jeunes

Sur le rapport de Christine COUROT, le Conseil Municipal a validé, à l'unanimité, la relance du Conseil Municipal des Jeunes, afin d'impliquer les jeunes dans l'action pour la Commune, et a réservé un crédit de 3.000€ pour les projets.

2.3 Bail à usage professionnel au bénéfice du SSIAD pour l'occupation de locaux communaux avec le CIAS communautaire

Sur le rapport de Jean François LE BLEIS, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé de valider le projet de bail au bénéfice du SSIAD pour l'occupation de locaux communaux, à Croas Caër, tel que présenté et d'autoriser le Maire à signer ce contrat.

2.4 Allocations scolaires et prestations parascolaires

Sur le rapport d'André QUEAU, le Conseil Municipal à l'unanimité a validé les tableaux précisant nominativement les destinataires des différentes aides accordées en matière scolaire et parascolaire, pour les demandes arrivées en Mairie depuis le dernier Conseil Municipal.

2.5 Modification d'une convention de fourniture de repas

Sur le rapport de Eric LEOST, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a validé l'avenant à la convention de fourniture de repas scolaires, avec la Commune de Saint-Jean Trolimon, à compter du 1^{er} janvier 2018 et a autorisé le Maire à signer les documents correspondants.

3 - Commission de la vie locale

3.1 Subventions aux associations

Sur le rapport de Jean MORVAN, le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité (David LE TALLEC ne participant pas au vote), d'attribuer les subventions suivantes :

- Association des commerçants et artisans, fonctionnement : 1 200€,
- Association des cavaliers du Trèfle, exceptionnel : 250€,
- Les amis de la bibliothèque, exceptionnel : 250€
- Radio Kerné, fonctionnement : 115€.

3.2 Locations de locaux municipaux

Sur le rapport de Erell LE BERRE, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a validé les tarifs 2018 de locations de locaux municipaux et a fixé le montant du loyer pour la location d'un studio situé à Croas Caer à 150 €/mois.

4 - Commande publique

4.1 Marchés passés en procédure adaptée - Dévolution

Sur le rapport de David LE TALLEC, le Conseil Municipal a pris acte du MAPA attribué depuis le dernier Conseil Municipal.

4-2 Formalisation des procédures d'achats publics : guide interne des bonnes pratiques

Sur le rapport de Joëlle TYMEN, le Conseil Municipal a validé, à l'unanimité, le projet de guide interne des bonnes pratiques de l'achat public.

5 - Commission des finances et de l'administration générale

5.1 Budget communal : décision modificative n° 3

Sur proposition de Martine OLIVIER, le Conseil Municipal, à la majorité (4 abstentions), a validé la décision modificative n° 3.

5.2 Exécution budgétaire avant le vote du budget primitif – Délégation au Maire

Sur le rapport de David LE TALLEC, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a autorisé le Maire à recouvrer les recettes et à mandater les dépenses, dans les limites posées par le Code général des collectivités territoriales, dans l'attente du vote du budget de 2018.

5.3 Subvention et avance au CCAS (avenant 2017, convention 2018)

Sur le rapport de Joëlle TYMEN, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a validé les conventions à entériner avec le CCAS.

5.4 Tarifs communaux pour 2018

Sur proposition de Marie-Lise DANIEL, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a validé les tarifs communaux pour 2018.

5.5 Allocations de vétéranse 2017 pour les sapeurs-pompiers

Sur le rapport d'André QUEAU, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé l'octroi des allocations de vétéranse, pour un montant de 362,44€, aux anciens sapeurs-pompiers (5) la percevant avant la départementalisation.

5.6 Acquisition de la propriété LE GALL

Sur le rapport de Michel CANEVET, le Conseil Municipal, à la majorité (vote à bulletin secret : 23 pour, 5 contre), a décidé, d'acquérir le bien, situé au 1 rue Jules Ferry, issus de la succession LE GALL, d'autoriser le Maire à engager les dépenses correspondantes, à engager les démarches en vue d'une démolition de l'immeuble, ainsi que la création d'un parking sur le site et de l'autoriser à solliciter les éventuelles subventions auprès de tout organisme intéressé par ce type d'opération, y compris la DETR et la DSIL.

5.7 Demandes de subvention : programme de travaux 2018

Sur le rapport de Pierre DRAOULEC, le Conseil Municipal, à la majorité (4 abstentions), a décidé, dans le cadre de la dotation d'Etat intitulée « Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux » (DETR) d'une part, de la Dotation de Soutien à l'Investissement local (DSIL) d'autre part, de solliciter des financements pour les projets suivants :

- Création ou réaménagement de stationnements,
- Acquisition propriété LE GALL et démolition immeuble,
- Changement des fenêtres sur le bâtiment de l'école élémentaire : 2^{ème} tranche et à la Mairie, fenêtres du rez de chaussée et du 1^{er} étage, côté nord.

5.8 Budget général – recours à l'emprunt et renouvellement de la ligne de trésorerie information sur délégation du Maire

Sur le rapport d'Eric LEOST, le Conseil Municipal a pris acte de la consultation réalisée afin de contracter un prêt sur le budget général de 300.000€ pour financer nos investissements de l'exercice. Cet emprunt a été souscrit auprès de la Banque Postale pour une durée de 12 ans au taux d'intérêt annuel fixe de 0,97%, commission d'engagement de 0,10%, sans frais de dossier, ainsi que du renouvellement de notre ligne de trésorerie intervenu auprès du Crédit Agricole du Finistère : montant de 400.000€ (sans minimum imposé pour les tirages), pour un an, indexé sur l'EURIBOR (taux 3 mois moyenné du marché monétaire) avec une commission d'engagement de 0.20 % l'an, soit 200€ par trimestrialité et 350€ de frais de dossier.

5.9 Demande de garantie d'emprunt : AIGUILLON CONSTRUCTION

Sur le rapport de René LE BOENNEC, le Conseil Municipal, à la majorité (4 votes contre), a décidé d'accorder la garantie de la Commune, pour financer la réalisation de 25 logements en location à Canapé, pour le remboursement d'une ligne du prêt PLAI, d'un montant de 655 650€, souscrit auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, d'une durée de 40 ans, au taux effectif global de 0,55% l'an, d'autoriser le Maire à intervenir, au nom de la Commune, à titre de garant, à la ligne de prêt du contrat de prêt PLAI correspondant, tel que présenté et à prendre toute mesure nécessaire à la mise en œuvre de la présente décision.

5.10 Renouvellement du bail avec LOCAPOST

Sur proposition d'André QUEAU, rapporteur, le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de renouveler le bail avec LA POSTE, relatif au local occupé rue Jules Ferry, pour 9 années et a autorisé le Maire à signer le document correspondant, ainsi qu'à prendre toute mesure nécessaire à la mise en œuvre de la présente décision.

5.11 Présentation du rapport d'observations de la Chambre Régionale des Comptes

Sur la présentation de Jean François LE BLEIS, le Conseil Municipal a pris acte du rapport relatif aux actions entreprises à la suite des observations de la chambre régionale des comptes de Bretagne, sur l'examen des comptes de la Commune depuis 2012, à l'issue d'une période d'une année.

5.12 Rapport d'activités de la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden

Sur le rapport de Jean François LE BLEIS, le Conseil Municipal a pris acte du rapport d'activités de la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden.

5.13 Modification du tableau des emplois et recrutement de non titulaire

Sur le rapport de Pierre DRAOULEC, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé la mise à jour du tableau des emplois de la Commune et a validé le tableau des emplois saisonniers pour 2018.

5.14 Désignation de deux représentants de la Commune à la Commission Locale des Charges Transférées (CLECT)

Sur proposition de Joëlle TYMEN, rapporteur, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a désigné Josiane KERLOCH et Danielle DAGUERRE, afin de siéger au sein de la Commission Locale des Charges Transférées (CLECT) de la CCHPB, à titre de représentantes de notre Commune.

5.15 Modification des statuts de la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden

Sur le rapport de Joëlle TYMEN, rapporteur, le Conseil Municipal a décidé, à La majorité (1 vote contre), de valider la modification des statuts de la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden décidée par le Conseil Communautaire du 18 novembre dernier.

5.16 Reversement des CEJ pour les formations BAFA et BAFD à la Commune

Sur le rapport de Christine COUROT, rapporteur, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a validé la clé de répartition des subventions perçues par la Communauté de Communes au titre de ces actions dans le cadre du contrat enfance jeunesse communautaire et le remboursement correspondant à intervenir au profit de la Commune.

5.17 Avenant à la convention relative à la mise à disposition du personnel de voirie communale à la Communauté de Communes

Sur le rapport de Martine OLIVIER, rapporteur, le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de valider un avenant d'actualisation de la convention relative à la mise à disposition du personnel de voirie communale à la Communauté de Communes et a autorisé le Maire à signer cet avenant.

5.18 Modification du Règlement Intérieur du Conseil Municipal

Sur le rapport d'Erell LE BERRE, rapporteur, à l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé de modifier le Règlement Intérieur de l'Assemblée Délibérante dans les modalités de transmission des différents documents, y compris les convocations aux commissions et au Conseil Municipal, par voie électronique.

5.19 Admission de créances en non-valeur

Sur le rapport de Jean MORVAN, rapporteur, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé d'admettre en non-valeur, à la demande du centre des finances publiques, les créances qui n'ont pu être recouvrées par les services de la Trésorerie, concernant certains loyers impayés dus par M David SAUNIER, locataire à Cruguel (1601,20€).

Fait à PLONEOUR LANVERN et affiché en Mairie, le 19 décembre 2017

Mme le Maire,

Josiane KERLOCH